

# Compte rendu du conseil municipal

## Séance du 22 mars 2012

Absents excusés : Gérard Baudras (procuration à J. Breuil), Yves Billod-Laillet (procuration à JC Goy), Nadège Devillers (procuration à S. Faivre), Christian Dauphin

Absents : Brigitte Personeni

### **Compte administratif 2011 commune**

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2011 au conseil Municipal :

Résultat de fonctionnement : 758 403.51 €

Résultat d'investissement : - 408 896.99 €

Reste à réaliser dépenses : 24 500.00 €

Reste à réaliser recettes : 37 575.00 €

Résultat de clôture invest : - 395 821.99 €

Résultat de clôture 2011 : 362 581.52 €

Le compte administratif 2011 est adopté par 12 voix pour, 0 abstention, 0 contre.

Quelques remarques :

Augmentation des dépenses d'électricité : prévision de changer les lampes trop puissantes pour l'éclairage public, installation d'horloges astronomiques pour régler l'heure en fonction du lever et coucher du soleil.

Il est décidé de réduire la dépense pour les décorations de Noël.

Augmentation des dépenses pour le Syndicat Intercommunal du Pays de Quingey (170 000 €), remarque de Sarah Faivre concernant la bonne qualité du service du centre de loisirs.

Principaux investissements réalisés en 2011 :

- requalification de la rue des Salines

- achat tracteur

-aménagement vestiaire foot

- liaison douce Champs l'Hoste

### **Compte de gestion 2011 commune**

Le conseil municipal prend acte du compte de gestion 2011 de la commune et approuve l'entière concordance avec les écritures du compte administratif 2011.

### **Budgets 2012**

Fonctionnement : Dépenses : 1 469 820.00 €

Recettes : 1 469 820.52 €

Investissement : Dépenses : 1 555 969.99 €

Recettes : 1 560 742.99 €

### **Tour de France :**

Décision de ne pas accepter le devis de C. Info pour le site internet de la commune pour le tour de France, soit 635 €.

De Chantal Gille Urvoy : présentation du projet des Petites Cités Comtoises de Caractères (PCCC) dans le cadre du Tour de France soit une sculpture sur l'herbe (Route de Lombard) représentant le clocher des PCCC et un cycliste.

Réalisation par le club de kayak d'un vélo sur la Loue à partir des canoës kayak.

### **Marché des saisons :**

Il est décidé que les encaissements du marché se feront tous les mois et que les recettes serviront à l'animation du marché des saisons.

### **Exercice du droit de préemption:**

Concernant la maison 2 rue des Forges, suite au recours du propriétaire, les experts ont reconnu la commune comme non responsable de la dégradation de la toiture de cette maison.

### **Investissements 2012 :**

Salle culturelle : travaux sur 2012 et 2013, subventionnés par l'Europe, le conseil général et le conseil régional

Bâtiments divers : Gendarmerie 15 257 € TTC (accès pour les personnes à mobilité réduite et divers travaux).

Travaux voirie : fin 2012 secteur place d'Armes jusqu'à la Rue Royale

2013 : rue de Traverse, rue des Forges

Discussion sur le projet de parking dans le parc communal situé derrière la maison louée à Profession Sport, les propriétaires de l'hôtel de la Truite souhaiteraient louer la dernière partie du parking, la commune pourrait aménager 10 places sur le devant et privatiserait 10 places sur l'arrière.

### **Taux d'imposition**

Le Conseil Municipal, décide, par 10 voix pour, 0 abstention, 0 contre, de renouveler les taux d'imposition pour 2012 soit :

Taxe d'habitation :	15.00 %
Taxe foncière bâti :	11.02 %
Taxe foncière non bâti :	34.84 %
Taux CFE :	17.08 %

### **Tarif camping (info taxe séjour)**

Ce sujet sera remis à l'ordre du jour du prochain conseil municipal

### **Adhésion CAUE**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte l'adhésion de la commune au Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement à compter de l'année 2012, la cotisation est de 183 € par an.

### **Questions diverses**

- Contrat entretien chaudière micro-crèche : signature du contrat avec la Ste Savelys, formule intégral pour 315.67 €. Cette société entretient déjà les chaudières des logements du château Nicolas

- réduction de titre : accord pour réduire le montant de la facture pour l'année 2011 de la location de la salle polyvalente de Itiner'danse et de ramener le prix à 600 € pour l'année, soit une réduction de 200 €.

- Heures supplémentaires : accord pour le paiement des heures supplémentaires comme suit :
  - agent communal pour le déneigement soit 3 heures de nuits et 0.5 heures de jour
  - secrétaire comptable : préparation budget 3.5 heures

- Centre de gestion service de remplacement : Le Maire expose au Conseil Municipal que le centre de gestion du Doubs a créé un service de remplacement, afin de pallier l'absence momentanée de fonctionnaires territoriaux ou pour des besoins occasionnels.

Le Conseil Municipal, l'exposé du Maire entendu, donne son accord et autorise le Maire en cas de besoin de recourir à ce service mis en place par le centre de gestion du Doubs.

- jardins familiaux :

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal le principe des biens sans maître qui permet à une commune de devenir propriétaire d'un immeuble sur son territoire, s'il est constaté qu'il n'a plus de propriétaire connu et que les contributions foncières n'ont pas été acquittées depuis plus de 3 ans.

Il indique que les recherches ont été effectuées par la direction générale des finances sur l'origine de la propriété.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de donner son accord pour incorporer dans le domaine communal la propriété de Mme ROUSSILLON Yvonne, située à Quingey rue de la fin du milieu, cadastrée AB 76 et AB 146
- de charger le Maire d'effectuer les démarches nécessaires
- de donner pouvoir au maire pour signer tous documents nécessaires

Cette situation est constatée par un arrêté du Maire après avis de la commission communale des impôts directs.

Il convient ensuite de procéder à la publication et à l'affichage de cet arrêté.

Dans un délai de 6 mois à dater de la publicité l'immeuble est présumé sans maître, la commune peut par délibération l'incorporer dans le domaine communal.